

Indicateurs de performance

Données mises à jour le 22/04/2018

Indicateurs	Date de financement des projets					
Indicateurs généraux	Année civile 2014	Année civile 2015	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis le 25/09/2014
Montant prêté	191 000 €	3 594 500 €	5 284 000 €	4 148 200 €	1 694 800 €	14 912 500 €
Nombre de projets financés	5	55	67	49	15	191
Montant moyen emprunté	38 200 €	65 355 €	78 866 €	84 657 €	112 987 €	78 076 €
Taux d'intérêt annuel moyen d'emprunt (volume)	5,56 %	7,98 %	8,01 %	7,38 %	8,03 %	7,8 %
Taux d'intérêt annuel moyen d'emprunt (nombre)	5,82 %	8,14 %	8,12 %	7,71 %	8,05 %	7,95 %
Durée moyenne initiale d'emprunt (volume)	44 mois	46 mois	44 mois	46 mois	39 mois	45 mois
Durée moyenne initiale d'emprunt (nombre)	46 mois	47 mois	44 mois	48 mois	44 mois	46 mois
Âge moyen des prêts (volume)	40 mois	32 mois	21 mois	10 mois	2 mois	19 mois
Âge moyen des prêts (nombre)	40 mois	33 mois	22 mois	10 mois	2 mois	21 mois
Capital remboursé	161 821 €	2 129 027 €	2 264 682 €	747 016 €	22 551 €	5 325 096 €
Part du capital remboursé ⁽¹⁾	84,72 %	59,23 %	42,86 %	18,01 %	1,33 %	35,71 %
Intérêts reçus	18 996 €	465 975 €	528 218 €	201 154 €	11 904 €	1 226 246 €
Part des intérêts reçus ⁽²⁾	90,47 %	77,45 %	62,64 %	30,19 %	4,31 %	50,91 %

(1) Cet indicateur représente la part du capital emprunté qui a déjà été remboursée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà remboursée est élevée.

(2) Cet indicateur représente la part des intérêts dus qui a déjà été versée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà versée est élevée.

Indicateurs de performance	Année civile 2014	Année civile 2015	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis le 25/09/2014
Taux de rendement interne net ⁽³⁾	1,83 %	-0,07 %	2,8 %	7,63 %	8,32 %	4,05 %
Taux de rendement interne maximum possible ⁽⁴⁾	5,51 %	8,08 %	8,09 %	7,63 %	8,32 %	7,95 %
Coût du risque annuel constaté ⁽⁵⁾	3,68 %	8,15 %	5,29 %	0,0 %	0,0 %	3,9 %

⁽³⁾ Le taux de rendement interne net représente la rentabilité annuelle des prêts, déduction faite des pertes connues ou avérées à la date du calcul.

⁽⁴⁾ Le taux de rendement interne maximum possible représente le rendement annualisé des prêts si l'intégralité des prêts étaient remboursés conformément aux échéances prévues initialement.

⁽⁵⁾ Le coût du risque annuel constaté représente la diminution de rentabilité causée par les retards et les défauts de paiement par rapport au taux de rentabilité maximum possible. Il s'agit de la différence entre (4) et (3).

Indicateurs d'incidents	Année civile 2014	Année civile 2015	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis le 25/09/2014
Capital en retard de paiement ⁽⁶⁾	0,0 €	10 130,4 €	11 321,12 €	0,0 €	0,0 €	21 451,52 €
Taux de retard de paiement (volume) ⁽⁷⁾	0,0 %	0,28 %	0,21 %	0,0 %	0,0 %	0,14 %
Taux de retard de paiement (nombre) ⁽⁷⁾	0,0 %	9,09 %	7,46 %	0,0 %	0,0 %	5,24 %
Capital en défaut de remboursement ⁽⁸⁾	13 343,12 €	526 081,58 €	488 406,64 €	0,0 €	0,0 €	1 027 831,34 €
Taux de défaut de remboursement (volume) ⁽⁹⁾	6,99 %	14,64 %	9,24 %	0,0 %	0,0 %	6,89 %
Taux de défaut de remboursement (nombre) ⁽⁹⁾	20,0 %	23,64 %	16,42 %	0,0 %	0,0 %	13,09 %

⁽⁶⁾ Le capital en retard est la somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements.

⁽⁷⁾ Le taux de retard représente la part d'échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours par rapport au capital emprunté. Il est calculé de la manière suivante : - en volume : (6) sur le montant prêté, - en nombre : nombre de projets présentant un retard sur le nombre de projets financés.

⁽⁸⁾ Le capital en défaut est la somme du capital dont le remboursement ne sera jamais ou probablement pas effectué. Il est calculé de la manière suivante : somme du capital des échéances en retard de paiement de plus de 180 jours + somme du capital en retard de paiement et du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une échéance du terme contractuelle, net des recouvrements.

⁽⁹⁾ Le taux de défaut de remboursement représente la part de capital dont le remboursement ne sera jamais ou probablement pas effectué par rapport au capital emprunté. Il est calculé de la manière suivante : - en volume : (8) sur le montant prêté, - en nombre : nombre de projets en défaut sur le nombre de projets financés.

Indicateurs légaux (C.M.F, article R.548-5, alinea 3)	Depuis le 25/09/2014
Taux de défaillance constaté à plus de deux mois (volume)	10.73 %
Taux de défaillance constaté à plus de deux mois (nombre)	14.61 %

Taux de défaillance	19.66 %
----------------------------	---------